

La parole à Laurent CHABROUX

Directeur adjoint chargé des marchés publics
et Pascale JON

Responsable du Système d'Information « marchés publics »



Quels enjeux stratégiques justifient votre choix de MarcoWeb début 2020 ?

Fin 2019, nous utilisons des outils bureautiques pour la rédaction de nos marchés publics et des logiciels vieillissants - à l'exception d'AWS-Achat - et hétérogènes pour la passation et le suivi d'exécution. De ce fait, nous manquons de visibilité globale sur l'exécution de nos marchés publics : difficile dans ce cas d'optimiser efficacement nos achats ! Nous avons donc décidé de nous restructurer et de nous doter d'un système d'information « marchés publics », couvrant toute la chaîne achat, de la définition de nos besoins jusqu'au suivi d'exécution. Suite à des démonstrations de MarcoWeb dans trois autres collectivités (CD65, Région Occitanie, Métropole de Toulouse), nous avons constaté qu'il répondait à toutes nos attentes, dont une urgente : équiper notre Direction du Patrimoine. Elle compte près de 200 agents et doit notamment gérer un programme pluriannuel de construction d'une vingtaine de collèges, pour absorber l'arrivée annuelle de 15.000 nouveaux habitants.

Quels bénéfices concrets vous confère ce module STF, le premier à être opérationnel ?

Mis en œuvre en à peine 5 mois, MarcoWeb STF permet aujourd'hui aux 20 utilisateurs du service financier de la Direction du Patrimoine de suivre l'exécution de tous leurs marchés. Auparavant seule l'exécution des marchés ordinaires était suivie, laissant de côté les accords-cadres à bons de commande, pour l'entretien et la maintenance des bâtiments, plus nombreux et plus critiques. Ce service gagne aussi beaucoup en temps : les liasses comptables sont générées automatiquement par exemple, et les index de variation des prix sont fournis par STF, quand il fallait, avant, les mettre à jour à la main. L'usage de ce module, sur fond de restructuration, a aussi permis d'alléger ce service de la gestion de ses tiers, désormais mutualisée au niveau de la Direction de la Commande Publique. Pour la collectivité, le bénéfice est bien sûr la visibilité qu'elle a désormais sur les marchés publics liés au patrimoine et à terme sur tous les autres. Et bien d'autres bénéfices de type gains de temps et sécurité juridique sont encore à venir.

Quelles sont les prochaines étapes du projet et l'assistance apportée par Agysoft ?

D'ici fin 2022, nous allons implémenter les modules Procédures et Rédaction avec interfaçage d'AWS-Achat que nous utilisons déjà. Depuis le début de ce projet de grande envergure, deux consultants, très sympathiques, d'Agysoft nous assistent. Nous apprécions beaucoup leur professionnalisme, leur écoute attentive, leur forte compréhension de nos enjeux et leur réactivité à résoudre, avec pertinence, les problèmes que nous rencontrons. Nous nous appuyons aussi sur les compétences du service juridique d'Agysoft, pour arbitrer des choix, par exemple sur les consultations-types.



Enjeux

- Professionnaliser, moderniser et harmoniser les outils de gestion des marchés publics de la collectivité
- Tout d'abord : gagner du temps et de la fiabilité dans l'exécution des marchés publics de la Direction du Patrimoine
- A termes : disposer d'un SI marchés-achats unique pour toute la collectivité



Bénéfices

- Suivi de l'exécution de tous les marchés publics de la Direction du Patrimoine
- Gains de temps importants pour le service financier de la Direction du Patrimoine grâce à des automatismes
- Plus de visibilité sur les marchés publics exécutés pour la collectivité
- Assistance pertinente d'Agysoft (formation, mise en œuvre et aspects juridiques) depuis le début du projet



Chiffres clés

- Département de 1,3 millions d'habitants
- Client MarcoWeb depuis 2020
- Direction adjointe des marchés publics de 20 personnes
- 200 à 250 consultations par an, soit 500 marchés en moyenne
- Construction de 3 à 4 nouveaux collèges par an

SOLUTIONS MARCOWEB

MarcoWeb Procédures

MarcoWeb Proc+

MarcoWeb AWS-Achat

MarcoWeb SAM

MarcoWeb SAM+

MarcoWeb STF

Propos recueillis par : catherine.terrand@cqfdire.fr